



SAFETY DATA SHEET

Section 1: Identification

1.1 Product identifier:

Miracle-Gro® Shake 'n Feed® All Purpose Plant Food 12-4-8

Other means of Identification: Formula no. S20692

1.2 Recommended use:

Identified uses: Slow release plant fertilizer.

Restrictions on use: Keep out of reach of children.

Read the label before using.

1.3 Supplier:

Scotts Canada Ltd.
2000 Argentia Road, Plaza 2, Suite #300
Mississauga, Ontario
L5N 1V8
Tel.: 905 814-7425 Fax: (905) 814-9077

1.4 Emergency telephone number:

Medical and Pet Emergencies: 1-888-779-7919

Accident and Spill Emergencies: Canutec 1-613-996-6666

Section 2: Hazard Identification

2.1 Classification:

Not classified under any hazard classes according to the Hazardous Products Regulations (WHMIS 2015).

2.2 Label elements:

Not classified by WHMIS 2015.

2.3 Other hazards:

This fertilizer contains copper, manganese and zinc and should be used only as recommended. It may prove harmful when misused.

Section 3: Composition/Information on Ingredients

<u>Chemical Name</u>	<u>CAS No.</u>	<u>Wt. %</u>
Contains no hazardous ingredients by WHMIS 2015 criteria.		

Section 4: First-Aid Measures

4.1 Description of first-aid measures:

Inhalation: If symptoms develop move victim to fresh air and keep comfortable for breathing.

Eye Contact: Rinse cautiously with water for several minutes. Remove contact lenses if present and easy to do. Continue rinsing. If irritation persists, call a poison control center or doctor for treatment advice.

Skin Contact: Rinse skin with plenty of water. If irritation persists, get medical advice.

Ingestion: If swallowed, call a POISON CENTER or doctor for treatment advice.

4.2 Most important symptoms and effects, acute and delayed:

Inhalation: None known.

Eye Contact: Dust is probably irritating as a foreign object in the eye. Some tearing, blinking and mild, temporary pain may occur as the solid material is rinsed from the eye by tears.

Skin Contact: Prolonged contact may cause mild, temporary irritation.

Ingestion: May cause nausea, vomiting and diarrhea if swallowed.



SAFETY DATA SHEET

4.3 Indication of any immediate medical attention and special treatment needed:

Not available

4.4 Medical Conditions Aggravated by Exposure:

Not available

Section 5: Fire-fighting Measures

5.1 Extinguishing media:

Use extinguishing media appropriate for the surrounding fire. Water spray, appropriate foam, dry chemical or carbon dioxide.

5.2 Special hazards arising from the chemical:

Not flammable.

If involved in a fire, product decomposes generating ammonia and toxic/corrosive oxides of nitrogen, phosphorus and potassium.

5.3 Special protective equipment and precautions for firefighters:

Firefighters should wear full protective gear including self-contained breathing apparatus when fighting chemical fires. Any water runoff should be minimized and contained.

Section 6: Accidental Release Measures

6.1 Personal precautions, protective equipment and emergency procedures:

Stop leak if you can do it without risk. Wear protective gloves and eye protection.

6.2 Environmental precautions:

Prevent releases from going into drains, sewers and other waterways.

6.3 Methods and material for containment and cleaning up:

Pick up or sweep up spilled material. If material is uncontaminated, collect and reuse as recommended for product. Avoid raising dust into the air.

Section 7: Handling and Storage

7.1 Precautions for safe handling:

Read the label before using.
Keep away from children and domestic animals.
Avoid contact with eyes.
Avoid breathing dust.
Wash hands after handling.
Do not eat, drink or smoke in work areas.
Do not apply near water, storm drains or drainage ditches.

7.2 Conditions for safe storage:

KEEP OUT OF REACH OF CHILDREN.
Store in the original container in a dry location.
Store away from food or feed.
Keep containers closed when not in use.

Section 8: Exposure Controls / Personal Protection

8.1 Control parameters:

Occupational Exposure Limits: Consult local authorities for acceptable exposure limits.

Ingredient	ACGIH® TLV®	Other Exposure Limits
Particles Not Otherwise Regulated/Specified	3 mg/m ³ (respirable) 10 mg/m ³ (inhalable)	Ontario, Alberta TWA: 3 mg/m ³ (respirable) 10 mg/m ³ (inhalable) Québec VEMP: 10 mg/m ³ (Poussières totales)



SAFETY DATA SHEET

8.2 Exposure controls:

Engineering controls: Good general ventilation is usually adequate. Monitor the workplace air to determine the effectiveness of ventilation and the necessity for exhaust ventilation.

8.3 Individual protection measures:

Eye/Face protection: Not required for normal, domestic use. Wear safety glasses with side-shields if contact with the eyes is possible.

Skin protection: Wearing gardening gloves is recommended.

Respiratory protection: Not required for normal, domestic use.

In workplaces where airborne dust concentrations exceed exposure limits, use a combination of engineering controls (e.g. ventilation) and personal protection (e.g. wear an approved dust respirator).

Other protection: Prevent the generation of airborne dust.

Section 9: Physical and Chemical Properties

9.1 Information on basic physical and chemical properties:

Appearance:	Solid. Multi-colour granular
Odour:	Fertilizer odour.
Odour threshold:	Not available
pH:	Not applicable
Melting point/freezing point:	Not available
Initial boiling point and boiling range:	Not applicable
Flash point:	Not applicable, Not flammable.
Flammability (solid, gas):	Not applicable
Auto-ignition temperature:	Not applicable
Upper/lower flammability or explosive limits:	Not applicable
Evaporation rate:	Not applicable
Vapour pressure:	Not applicable
Vapour density:	Not applicable
Relative density:	0.92 g/cm ³ (58 lb/ft ³)
Solubility (ies):	Not available
Partition coefficient (n-octanol/water):	Not available
Decomposition temperature:	Not available
Viscosity:	Not applicable

Section 10: Stability and Reactivity

10.1 Reactivity:

Not reactive under normal conditions of use.

10.2 Chemical stability:

Stable at normal ambient and anticipated storage and handling conditions.

10.3 Possibility of hazardous reactions:

None known.

10.4 Conditions to avoid:

Extreme heat.
Water and moisture.
Contact with fuels and other organic or combustible materials.

10.5 Incompatible materials:

Active metals such as aluminum and magnesium.
Strong reducing agents.

10.6 Hazardous decomposition products:

In a fire, may produce oxides of nitrogen, phosphorus potassium and ammonia.



SAFETY DATA SHEET

Section 11: Toxicological Information

11.1 Information on toxicological effects:

Likely routes of exposure

Ingestion; Skin contact; Eye contact.

Acute toxicity

Inhalation: Not acutely toxic by inhalation route.

Ingestion: Acute toxicity estimate for the mixture is greater than 5000 mg/kg in rat. Swallowing fertilizer causes nausea and vomiting.

Skin: Not acutely toxic by dermal contact.

Skin corrosion / irritation

Data not available.

Serious eye damage / irritation

Solid particles expected to be irritating to the eye as a foreign object.

STOT (Specific Target Organ Toxicity) – Single exposure

Data not available.

Airborne dusts may be irritating to the respiratory system as a nuisance dust.

STOT (Specific Target Organ Toxicity) – Repeated exposure

Data not available

Aspiration hazard

Does not meet criteria for classification for aspiration toxicity.

Sensitization - respiratory and/or skin

Data not available.

Carcinogenicity

This mixture does not contain any component that is considered a human carcinogen by IARC (International Agency for Research on Cancer), ACGIH (American Conference of Governmental Industrial Hygienists), OSHA (Occupational Safety and Health Administration) or NTP (National Toxicology Program).

Reproductive toxicity

Data not available

Germ cell mutagenicity

Data not available

Interactive effects

Data not available

Section 12: Ecological Information

12.1 Toxicity:

No ecotoxicity effects are expected. Prevent release of this product into natural waterways. Fertilizers may cause excessive growth of algae in natural water bodies.

12.2 Persistence and degradability:

Inherently bio-degradable.

12.3 Bioaccumulative potential:

Not applicable

12.4 Mobility in soil:

Data not available



SAFETY DATA SHEET

Section 13: Disposal Considerations

13.1 Disposal methods:

Apply as fertilizer to field. Discard the empty container in household garbage or recycling.
If product is contaminated, dispose of in an approved landfill disposal facility, in accordance with municipal or provincial regulations where they apply.
Contact local authorities for disposal of large quantities of product.

Section 14: Transport Information

14.1 Canada Transportation of Dangerous Goods (TDG) Regulations:

Not regulated

Section 15: Regulatory Information

15.1 Safety, health and environmental regulations/legislation specific for the substance or mixture:

Canada

WHMIS 2015 classification: Not classified in any WHMIS hazard class.

NSNR status: All ingredients are listed on the DSL or are not required to be listed.

USA

TSCA status: All ingredients are on the TSCA Inventory or are exempt from TSCA Inventory requirements.

Section 16: Other Information

Revision date:

August 17, 2020

References and sources for data:

CCOHS Cheminfo
Hazardous Products Regulations SOR/2015-17
HSDB
NIOSH Pocket Guide

Legend to abbreviations:

ACGIH® – American Conference of Governmental Industrial Hygienists
LD₅₀ – Median lethal dose; the dose causing 50 % lethality
OSHA - Occupational Safety and Health Administration
TWA – Time weighted average
TLV® - Threshold Limit Value
VEMP – Valeur d'exposition moyenne pondérée
WHMIS – Workplace Hazardous Materials Information System

Additional information:

The information contained herein is, to the best of the Supplier's (see Section 1 Identification) knowledge and belief, accurate and reliable as of the date of preparation of this document. However, no warranty or guarantee, express or implied, is made as to the accuracy or reliability, and the Supplier shall not be liable for any loss or damage arising out of the use thereof. No authorization is given or implied to use any patented invention without a license. In addition, the Supplier shall not be liable for any damage or injury resulting from abnormal use, from any failure to adhere to recommended practices or from any hazards inherent in the nature of the product.



Fiche de données de sécurité

Section 1: Identification

1.1 Identificateur du produit :

Miracle-Gro® Shake 'n Feed® Engrais pour plantes tout usage 12-4-8

Autres moyens d'identification : no. Formule S20692

1.2 Usage recommandé:

Utilisations identifiées: Engrais pour plantes à libération progressive.

Restrictions d'utilisation : Garder hors de la portée des enfants.
Lire l'étiquette avant l'emploi.

1.3 Fournisseur :

Scotts Canada Ltée
2000 Argentia Road, Plaza 2, Suite #300
Mississauga, Ontario
L5N 1V8
Tél. : 905 814-7425 Téléc. : 905 814-9077

1.4 Numéro d'appel d'urgence :

Urgences médicales et des animaux de compagnie : 1 888 779-7919

Urgences d'accident et déversements : Canutec 1 613 996-6666

Section 2: Identification des dangers

2.1 Classification:

Non classifié dans une des classes de danger du Règlement sur les produits dangereux (SIMDUT 2015).

2.2 Éléments d'étiquetage SGH:

Non classifié selon le SIMDUT 2015.

2.3 Autres dangers :

Cet engrais renferme du cuivre, du manganèse et du zinc et ne doit être employé que de la manière recommandée. Il peut être nocif s'il est employé mal à propos.

Section 3: Composition/Information sur les ingrédients

<u>Nom chimique</u>	<u>Numéro de CAS</u>	<u>% en poids</u>
Aucun ingrédient dangereux d'après les critères du SIMDUT 2015.		

Section 4: Premiers soins

4.1 Mesures premiers soins :

Inhalation: En cas de symptômes respiratoires : Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer.

Contact avec les yeux: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et se elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Si l'irritation persiste, appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

Contact avec la peau : Rincer la peau à grande eau. Si l'irritation persiste, demander un avis médical.

Ingestion : En cas d'ingestion : Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

4.2 Symptômes et effets les plus importants, qu'ils soient aigus ou retardés :

Inhalation : Aucun connu

Contact avec les yeux : La poussière peut causer une irritation en tant que corps étranger dans l'œil. Le larmoiement, le clignement ainsi qu'une douleur légère et temporaire peuvent se produire pendant que la particule solide est éliminée des yeux par des larmes.

Contact avec la peau : Une exposition prolongée peut causer une irritation douce et temporaire.

Ingestion : L'ingestion provoque la nausée, le vomissement et la diarrhée.



Fiche de données de sécurité

4.3 Prise en charge médicale immédiate ou d'un traitement spécial :

Non disponible

4.4 Problèmes de santé aggravés par une exposition au produit:

Non disponible

Section 5: Mesures à prendre en cas d'incendie

5.1 Agents extincteurs:

Utiliser un agent extincteur approprié à l'incendie environnant. Eau pulvérisée ou brouillard d'eau, mousse extinctrice appropriée, poudre chimique sèche, dioxyde de carbone.

5.2 Dangers spécifiques du produit:

Non inflammable.

Durant un incendie, la décomposition peut produire de l'ammoniac et des oxydes toxiques/corrosifs d'azote, de phosphore, et de potassium.

5.3 Équipement de protection individuelle et précautions pour les pompiers:

Comme pour tout incendie, porter un appareil respiratoire autonome à surpression, ainsi qu'un équipement de protection couvrant tout le corps. Tout d'écoulement de l'eau devrait être minimisé et contenu.

Section 6: Mesures à prendre en cas de déversement accidentelle

6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et mesures d'urgence :

Colmater la fuite s'il est possible de le faire sans risque. Porter des gants et des lunettes de protection.

6.2 Précautions relatives à l'environnement :

Empêcher l'infiltration dans les drains, les cours d'eau, les égouts.

6.3 Méthodes et matériaux pour le confinement et le nettoyage :

Récupérer ou balayer le produit. Si le produit n'est pas contaminé, le récupérer et le réutiliser conformément aux recommandations sur l'étiquette.

Éviter de soulever la poussière.

Section 7: Manutention et stockage

7.1 Précautions relatives à la sûreté en matière de manutention :

Lire l'étiquette avant l'emploi.

Gardez hors de la portée des enfants et des animaux domestiques.

Éviter tout contact avec les yeux.

Éviter de respirer la poussière.

Lave les mains après la manipulation.

Ne manger pas, ne boire pas, ne fumer pas dans l'endroit du travail.

N'appliquez pas près de l'eau, des collecteurs pluviaux ou des fossés d'irrigation ou de drainage.

7.2 Conditions de sûreté en matière de stockage :

GARDEZ HORS DE PORTÉE DES ENFANTS.

Conserver dans le contenant d'origine et entreposer dans un endroit sec.

Conserver ce produit à l'écart de nourriture pour les humains ou les animaux.

Maintenir le récipient ferme.

Section 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1 Paramètres de contrôle :

Limites d'exposition professionnelle : Consultez les autorités locales afin d'obtenir les limites d'exposition provinciales ou de l'État.

Ingrédient	ACGIH® TLV®	Autres limites d'exposition
Poussières nuisibles non-classifiées autrement	3 mg/m ³ (respirable) 10 mg/m ³ (inhalable)	Ontario, Alberta TWA: 3 mg/m ³ (respirable) 10 mg/m ³ (inhalable) Québec VEMP: 10 mg/m ³ (Poussières totales)



Fiche de données de sécurité

8.2 Contrôles de l'exposition :

Contrôles d'ingénierie appropriés : La ventilation générale est habituellement adéquate. Surveiller l'air du lieu de travail afin de déterminer l'efficacité de la ventilation et la nécessité d'un système de ventilation par aspiration à la source.

8.3 Mesures de protection individuelle:

Protection des yeux et du visage : Non requis pour une utilisation normale et domestique. Porter des lunettes de protection dotées d'écrans latéraux si le produit peut contacter les yeux.

Protection de la peau : Il est recommandé de porter des gants de jardinage.

Protection des voies respiratoires : Non requis pour une utilisation normale et domestique.

Sur le lieu de travail, si les concentrations de poussières dans l'air sont élevées utiliser un regroupement de contrôles d'ingénierie (p. ex., ventilation) et de protection personnelle (p. ex., portez un appareil respiratoire antipoussière).

Autres protections: Éviter la dispersion de la poussière dans l'air.

Section 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1 Propriétés physiques et chimiques de base :

Apparence :	Solide. Granules, multi couleurs
Odeur :	Odeur d'engrais
Seuil olfactif :	Non disponible
pH:	Ne s'applique pas
Point de fusion/point de congélation :	Ne s'applique pas
Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition :	Ne s'applique pas
Point d'éclair :	Ne s'applique pas, Non inflammable
Inflammabilité (solides et gaz) :	Ne s'applique pas
Température d'auto-inflammation :	Ne s'applique pas
Limites supérieures/inférieures d'inflammabilité ou d'explosibilité :	Ne s'applique pas
Taux d'évaporation :	Ne s'applique pas
Pression de vapeur :	Ne s'applique pas
Densité de vapeur :	Ne s'applique pas
Densité relative :	0,92 g/cm ³ (58 lb/pi ³)
Solubilité(s) :	Contient des sels solubles
Coefficient de partage (n-octanol/eau) :	Non disponible
Température de décomposition :	Non disponible
Viscosité :	Ne s'applique pas

Section 10: Stabilité et réactivité

10.1 Réactivité :

Non réactif dans des conditions normales d'utilisation.

10.2 Stabilité chimique :

Habituellement stable dans des conditions normales d'utilisation.

10.3 Risque de réactions dangereuses :

Inconnu

10.4 Conditions à éviter :

Chaleur extrême.

Teneur en eau ou humidité.

Contact avec des combustibles et autres matières organiques et combustibles.

10.5 Matières incompatibles :

Métaux actifs tels qu'aluminium et magnésium.

Agents réducteurs puissants.

10.6 Produits de décomposition dangereux :

Dans un incendie, peut produire des oxydes d'azote, de phosphore, de potassium et de l'ammoniac.



Fiche de données de sécurité

Section 11: Données toxicologiques

11.1 Informations sur les effets toxicologiques :

Voies d'exposition probables

Ingestion; Contact avec la peau; Contact oculaire.

Toxicité aiguë

Inhalation: Pas de toxicité aiguë par inhalation.

Ingestion: La toxicité aiguë estimative du produit est supérieure à 5 000 mg/kg chez le rat. L'ingestion de l'engrais provoque la nausée et le vomissement.

Absorption par la peau : Pas de toxicité aiguë par voie cutanée.

Corrosion / irritation cutanée

Données ne sont pas disponible.

Lésions oculaires graves / irritation oculaire

Les particules solides sont susceptibles de causer une irritation en tant que corps étranger dans l'œil.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles- exposition unique

Données ne sont pas disponible.

Les poussières nuisibles dans l'air peuvent être irritantes au système respiratoire.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles- expositions répétées

Données ne sont pas disponible.

Danger par aspiration

Non classé pour le danger d'aspiration selon les critères de classification.

Sensibilisation respiratoire ou cutanée

Données ne sont pas disponible.

Cancérogénicité

Les composants de cette préparation n'apparaissent dans aucune liste officielle, de CIRC (Centre international de recherche sur le cancer), ACGIH (American Conference of Governmental Industrial Hygienists), OSHA (Occupational Safety and Health Administration) ou NTP (National Toxicology Program), en tant que carcinogène.

Toxicité pour la reproduction

Données ne sont pas disponible

Mutagénicité sur les cellules germinales

Données ne sont pas disponible

Effets d'interaction

Données ne sont pas disponible.

Section 12: Données écologiques

12.1 Écotoxicité :

Aucun effet écotoxique pour l'environnement. Eviter les déversements dans les environnements aquatiques. Dans les milieux aquatiques, les engrais entraînent la prolifération excessive des algues.

12.2 Persistance et dégradation:

Intrinsèquement biodégradable

12.3 Potentiel de bioaccumulation :

Ne s'applique pas

12.4 Mobilité dans le sol :

Aucun renseignement n'a été trouvé.



Fiche de données de sécurité

Section 13: Données sur l'élimination

13.1 Méthodes d'élimination:

Appliquer dans un champ comme engrais. Jeter le contenant vide dans les ordures ménagères ou recyclage. Si le produit est contaminé, éliminer dans un site d'enfouissement approuvé, selon toutes les conditions de gouvernement fédéral, provincial et local avant l'élimination. Communiquer avec les autorités locales pour connaître le mode d'élimination approprié de grandes quantités de produit inutilisé.

Section 14: Informations relatives au transport

14.1 Transport des marchandises dangereuses (TMD) du Canada :

N'est pas régi

Section 15: Informations sur la réglementation

15.1 Réglementation relative à la sécurité, à la santé et à l'environnement applicable au produit :

Canada

SIMDUT / WHMIS 2015 Classification: Non classifié dans une des classes de danger SIMDUT.

Liste intérieure des substances (LIS): Tous les ingrédients sont inscrits sur la Liste intérieure des substances (LIS) ou n'ont pas à être déclarés.

É.-U.

TSCA : Tous les ingrédients figurent sur l'inventaire de la TSCA ou sont exemptés des exigences de l'inventaire de la TSCA conformément à 40 CFR 720.

Section 16: Autres informations

Date de révision :

17 août 2020

Références et sources des données :

CCOHS Cheminfo
HSDB
NIOSH Pocket Guide
Règlement sur les produits dangereux DORS/2015-17

Légende des abréviations :

ACGIH® – American Conference of Governmental Industrial Hygienists
DL₅₀- Dose unique d'une substance causer la mort de 50 pour cent d'une population donnée d'animaux.
OSHA - Occupational Safety and Health Administration
TWA – Time weighted average
TLV® - Threshold Limit Value
SIMDUT – Système d'information sur les matières dangereuses utilisées au travail.
VEMP - Valeur d'exposition moyenne pondérée

Autres informations :

Les renseignements contenus dans la présente fiche sont, à la connaissance du fournisseur (voir la Section 1 Identification), exacts et fiables à la date de préparation du document. Cependant, aucune garantie expresse ou implicite n'est faite par rapport à l'exactitude ou à la fiabilité de ces renseignements; le fournisseur ne pourra être tenu responsable de toute perte ou de tout dommage résultant de l'utilisation de ces renseignements. Aucune autorisation n'est consentie ni insinuée vis-à-vis de l'utilisation sans licence d'une invention brevetée. De plus, le fournisseur ne pourra être tenu responsable des dommages ou blessures résultant de l'utilisation anormale du produit, du non-respect des pratiques recommandées ou des risques liés à la nature du produit.